

RECUEIL DES DELIBERATIONS**ASSEMBLEE GENERALE 12 DECEMBRE 2016**

1. Délibération portant sur la délégation de service public du port de plaisance VAUBAN – société dédiée (SAS VAUBAN 21)
2. Délibération portant sur la délégation de service public du port de plaisance GALLICE – société dédiée (SAS GALLICE 21)
3. Délibération portant sur la désignation du président au conseil de surveillance de la SAACA
4. Délibération sur la composition du conseil de surveillance de la SAACA
5. Délibération portant sur les désignations des Membres Associés
6. Délibération portant sur les désignations des Conseillers Techniques
7. Délibération portant sur les désignations dans les organismes divers (ISN, Port Vauban, Port GALLICE, TEAM CA, Commission du film CA, SAACA, Commissions des Impôts, FRCC, CIA, Guichet Unique, Station de pilotage du Port de Nice, SYMISA, CRT, SEMEC, SEMIACS)
8. Délibération sur délégations de signature, actualisation des annexes du Règlement Intérieur – Frais de mandat et déplacements

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION PORTANT SUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU
PORT DE PLAISANCE VAUBAN – SOCIETE DEDIEE (SAS VAUBAN 21)****ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBRE 2016****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, **Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes**, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur Philippe LEBRUN, **Secrétaire général aux affaires départementales de la Préfecture**,

Monsieur Gilles GAUTHIER, **Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**,

Monsieur Francis PERUGINI, **Président Honoraire**,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, Anne LECHACZYNSKI, Secrétaire, Fabien PAUL, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, Patrick GENETELLI, GINO Bertrand, GUITTARD-MOLINELLO Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MAL Patrick, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROUX Robert, SALUSSOLIA Brigitte, SCARAMOZZINO Christine, SOURAUD Emmanuel, TBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Titulaires**.

51 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Excusés

Monsieur Bernard BRINCAT, **Trésorier honoraire,**

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**

Mesdames, Messieurs, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul,
GABAS Valérie, KLEYNHOFF Bernard, Jean MANE, Corinne PICHARD MAUREL,
Membres du Bureau

Exposé de Monsieur le Président Jean-Pierre SAVARINO

Lors des délibérations prises par l'Assemblée Générale de la CCI les 31 mars et 27 juin 2016, précisées et complétées par la décision du Bureau du 29 août 2016 dûment investi des pouvoirs nécessaires en vertu de ces mêmes Assemblées, il a été annoncé la création d'une société de projet dédiée afin que le groupement formé par notre CCI, la Caisse des Dépôts et des Consignations et la Caisse d'Epargne Côte d'Azur, dénommé ARTEMIS, puisse répondre à l'appel public à la concurrence publié le 17 février 2016 par la Ville d'Antibes pour l'exploitation, l'entretien et la gestion du port de plaisance VAUBAN.

Il s'agit d'une SAS, dénommée VAUBAN 21, dotée d'un capital de 5 millions d'euros.

Les statuts de cette société ont été établis en tenant compte de la répartition du capital annoncée dans l'Assemblée Générale du 27 juin 2016 à savoir 51% pour la CCI, le restant étant ventilé entre nos deux partenaires institutionnels et financiers : 39% pour la CDC et 10% pour la CECAZ.

La présidence de cette société est confiée à la CCI représentée par son représentant légal en exercice, le Président étant assisté par un Directeur Général.

La société comporte en outre un Comité Stratégique chargé d'assurer sa surveillance. Ce comité composé de 6 membres maximum a une répartition permettant de refléter la composition du capital social. La CCI dispose ainsi de 3 sièges en sa qualité d'associé majoritaire.

Les statuts de cette société ont été signés pour les besoins du dépôt au 1^{er} septembre 2016 de la candidature et de l'offre initiale et ce, conformément à la procédure requise par la Ville d'Antibes qui autorisait les sociétés « en formation » à répondre à la consultation.

Sur ces bases, la société a été invitée à entreprendre toute discussion utile avec la Ville. Différentes séances d'audition et de mise au point ont ainsi eu lieu qui ont permis de faire évoluer l'offre de la société et d'aboutir à la remise de son offre définitive.

Notre CCI a bien évidemment suivi l'évolution de l'offre depuis son dépôt initial et a validé avec les associés l'intégralité des étapes et leur contenu (business plan, garanties apportées par la CCI en sa qualité d'associé majoritaire pour la redevance et la souscription de l'emprunt de 45M€, montage, etc.). Chacune de ces étapes ont au surplus fait l'objet de présentations auprès de nos instances ayant donné lieu à un avis favorable de la Commission des Finances le 25 novembre 2016 et d'approbation de la part du Bureau en ses séances des 28 novembre et 12 décembre 2016.

Comme évoqué lors de notre Assemblée Générale du 21 novembre dernier, il appartient à présent à l'assemblée délibérante de la Ville d'Antibes, en application de l'article L.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, de se prononcer sur le choix du délégataire et le contrat de délégation, ce choix devant intervenir de façon imminente (la date prévisionnelle du Conseil Municipal est en effet annoncée pour le 17 décembre 2016) compte tenu du point de départ du contrat de délégation qui vient d'être cité dès le 1^{er} janvier 2017.

Dans ce contexte, et sans préjuger au fond de la décision qui sera prise par le Conseil Municipal, il importe de doter au plus tôt la société de sa pleine capacité à agir pour la date dite du 1^{er} janvier afin, le cas échéant, d'être immédiatement opérationnelle. A ce titre, il importe de procéder dès maintenant aux formalités d'immatriculation de ladite société qui a vocation à être attributaire de la délégation de service.

CONSIDERANT :

- ❖ L'exposé ci-dessus
- ❖ Les statuts de la société VAUBAN 21 et la composition de son Comité Stratégique
- ❖ La présentation globale faite ce jour en Assemblée,

DECIDE

- ❖ De donner tous pouvoirs au Président et au Bureau à l'effet de poursuivre le processus engagé par la Ville d'Antibes si la société VAUBAN 21 se révélait être l'attributaire de la DSP et, généralement, faire tout le nécessaire : validation des contrats subséquents qui seront éventuellement dévolus par la société à la CCI, actes de réitération des garanties et engagements donnés par la CCI, etc.,
- ❖ De désigner Monsieur Jean-Pierre SAVARINO et Monsieur Dominique IVALDI en tant que membres CCI du Comité Stratégique appelés à siéger aux côtés du Directeur Général de ladite CCI (membre de droit),
- ❖ De demander instamment à Monsieur le Préfet notre Autorité de Tutelle d'approuver les termes de la présente délibération en application de l'article R.712-7-3° et 5° du Code de Commerce.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait conforme,

Nice, le 12 décembre 2016
Le Président


Jean-Pierre SAVARINO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION PORTANT SUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU PORT
DE PLAISANCE GALLICE – SOCIETE DEDIEE (SAS GALLICE 21)****ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBRE 2016****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, **Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes**, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur Philippe LEBRUN, **Secrétaire général aux affaires départementales de la Préfecture**,

Monsieur Gilles GAUTHIER, **Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**,

Monsieur Francis PERUGINI, **Président Honoraire**,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, Anne LECHACZYNSKI, Secrétaire, Fabien PAUL, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, Patrick GENETELLI, GINO Bertrand, GUITTARD-MOLINELLO Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MAL Patrick, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROUX Robert, SALUSSOLIA Brigitte, SCARAMOZZINO Christine, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Titulaires**.

51 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Excusés

Monsieur Bernard BRINCAT, **Trésorier honoraire,**

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**

Mesdames, Messieurs, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul, GABAS Valérie, KLEYNHOFF Bernard, Jean MANE, Corinne PICHARD MAUREL, **Membres du Bureau**

Exposé de Monsieur le Président Jean-Pierre SAVARINO

Lors des délibérations prises par l'Assemblée Générale de la CCI les 31 mars et 27 juin 2016, précisées et complétées par la décision du Bureau du 29 août 2016 dûment investi des pouvoirs nécessaires en vertu de ces mêmes Assemblées, il a été annoncé la création d'une société de projet dédiée afin que le groupement formé par notre CCI, la Caisse des Dépôts et des Consignations et la Caisse d'Epargne Côte d'Azur, dénommé ARTEMIS, puisse répondre à l'appel public à la concurrence publié le 17 février 2016 par la Ville d'Antibes pour l'exploitation, l'entretien et la gestion du port de plaisance GALLICE.

Il s'agit d'une SAS, dénommée GALLICE 21, dotée d'un capital de 850 000 euros.

Les statuts de cette société ont été établis en tenant compte de la répartition du capital annoncée dans l'Assemblée Générale du 27 juin 2016 à savoir 51% pour la CCI, le restant étant ventilé entre nos deux partenaires institutionnels et financiers : 39% pour la CDC et 10% pour la CECAZ.

La présidence de cette société est confiée à la CCI représentée par son représentant légal en exercice, le Président étant assisté par un Directeur Général.

La société comporte en outre un Comité Stratégique chargé d'assurer sa surveillance. Ce comité composé de 6 membres maximum a une répartition permettant de refléter la composition du capital social. La CCI dispose ainsi de 3 sièges en sa qualité d'associé majoritaire.

Les statuts de cette société ont été signés pour les besoins du dépôt au 1^{er} septembre 2016 de la candidature et de l'offre initiale et ce, conformément à la procédure requise par la Ville d'Antibes qui autorisait les sociétés « en formation » à répondre à la consultation.

Sur ces bases, la société a été invitée à entreprendre toute discussion utile avec la Ville. Différentes séances d'audition et de mise au point ont ainsi eu lieu qui ont permis de faire évoluer l'offre de la société et d'aboutir à la remise de son offre définitive.

Notre CCI a bien évidemment suivi l'évolution de l'offre depuis son dépôt initial et validé avec les associés l'intégralité des étapes et leur contenu (business plan, garanties apportées par la CCI en sa qualité d'associé majoritaire pour la redevance, montage, etc.). Chacune de ces étapes ont au surplus fait l'objet de présentations auprès de nos instances ayant donné lieu à un avis favorable de la Commission des Finances le 25 novembre 2016 et d'approbation de la part du Bureau en ses séances des 28 novembre et 12 décembre 2016.

Comme évoqué lors de notre Assemblée Générale du 21 novembre dernier, il appartient à présent à l'assemblée délibérante de la Ville d'Antibes, en application de l'article L.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, de se prononcer sur le choix du délégataire et le contrat de délégation, ce choix devant intervenir de façon imminente (la date prévisionnelle du Conseil Municipal est en effet annoncée pour le 17 décembre 2016)

et ce, malgré le point de départ du contrat de délégation qui vient d'être cité au 1^{er} janvier 2018.

Dans ce contexte, et sans préjuger au fond de la décision qui sera prise par le Conseil Municipal, il importe de doter au plus tôt la société de sa pleine capacité à agir dès avant cette date du 1^{er} janvier 2018 pour entamer, si besoin en est, les travaux préparatoires et les fondements de l'exploitation future. A ce titre, il importe de procéder dès maintenant aux formalités d'immatriculation de ladite société qui a vocation à être attributaire de la délégation de service.

CONSIDERANT

- ❖ L'exposé ci-dessus,
- ❖ Les statuts de la société GALLICE 21 et la composition de son Comité Stratégique,
- ❖ La présentation globale faite ce jour en Assemblée,

DECIDE

- ❖ De donner tous pouvoirs au Président et au Bureau à l'effet de poursuivre le processus engagé par la Ville d'Antibes si la société GALLICE 21 se révélait être l'attributaire de la DSP et, généralement, faire tout le nécessaire : validation des contrats subséquents qui seront éventuellement dévolus par la société à la CCI, actes de réitération des garanties et engagements donnés par la CCI, etc.
- ❖ De désigner Monsieur Jean-Pierre SAVARINO et Monsieur Dominique IVALDI en tant que membres CCI du Comité Stratégique appelés à siéger aux côtés du Directeur Général de ladite CCI (membre de droit),
- ❖ De demander instamment à Monsieur le Préfet notre Autorité de Tutelle d'approuver les termes de la présente délibération en application de l'article R.712-7-3° et 5° du Code de Commerce.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait conforme,

Nice, le 12 décembre 2016
Le Président


Jean-Pierre SAVARINO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION PORTANT SUR LA DESIGNATION DU PRESIDENT AU
CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SAACA****ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBREE 2016****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, **Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes**, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur Philippe LEBRUN, **Secrétaire général aux affaires départementales de la Préfecture**,

Monsieur Gilles GAUTHIER, **Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**,

Monsieur Francis PERUGINI, **Président Honoraire**,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, Anne LECHACZYNSKI, Secrétaire, Fabien PAUL, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, Patrick GENETELLI, GINO Bertrand, GUITTARD-MOLINELLO Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MAL Patrick, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROUX Robert, SALUSSOLIA Brigitte, SCARAMOZZINO Christine, SOURAUD Emmanuel, TBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Titulaires**.

51 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Excusés

Monsieur Bernard BRINCAT, **Trésorier honoraire**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**

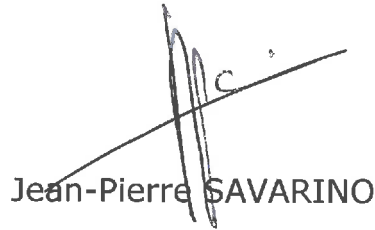
Mesdames, Messieurs, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul,
GABAS Valérie, KLEYNHOFF Bernard, Jean MANE, Corinne PICHARD MAUREL,
Membres du Bureau

L'Assemblée Générale

Propose **Monsieur Jean-Pierre SAVARINO** pour siéger au conseil de surveillance de la Société des Aéroports de la Côte d'Azur et représenter la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait conforme,

Nice, le 12 décembre 2016
Le Président


Jean-Pierre SAVARINO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION PORTANT SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE DE LA SAACA****ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBRE 2016****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, **Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes**, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur Philippe LEBRUN, **Secrétaire général aux affaires départementales de la Préfecture**,

Monsieur Gilles GAUTHIER, **Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**,

Monsieur Francis PERUGINI, **Président Honoraire**,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, Anne LECHACZYNSKI, Secrétaire, Fabien PAUL, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, Patrick GENETELLI, GINO Bertrand, GUITTARD-MOLINELLO Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MAL Patrick, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROUX Robert, SALUSSOLIA Brigitte, SCARAMOZZINO Christine, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Titulaires**.

51 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Excusés

Monsieur Bernard BRINCAT, **Trésorier honoraire**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**

Mesdames, Messieurs, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul,
GABAS Valérie, KLEYNHOFF Bernard, Jean MANE, Corinne PICHARD MAUREL,
Membres du Bureau

Exposé préalable du Président Jean-Pierre SAVARINO

A la suite du premier conseil de surveillance de la société des Aéroports de la Côte d'Azur (SAACA) le 22 novembre dernier, la CCI a été très surprise d'apprendre que l'actionnaire majoritaire demandait une révision du nombre des Membres au conseil de surveillance pour les passer à 14 au lieu de 10 membres actuels (9 pour l'actionnaire majoritaire) pour respecter la proportionnalité des 64%.

Le Président indique avoir proposé depuis lors aux actionnaires majoritaires et aux autres actionnaires après avis du Bureau de la CCINCA, une proposition alternative portant le nombre des Membres du conseil de surveillance à 17 membres : 11 représentants au titre l'actionnaire majoritaire et 6 pour les actionnaires minoritaires dont la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur. Cette proposition permettrait en effet aux actionnaires minoritaires et dont à la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur une meilleure représentation.

Considérant cet exposé

- L'Assemblée générale décide de valider cette proposition tendant à augmenter le nombre des membres du conseil de surveillance à 17 et émet un avis défavorable à la proposition de l'actionnaire majoritaire visant à passer à 14 membres au sein du Conseil de Surveillance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait conforme,

Nice, le 12 décembre 2016
Le Président


Jean-Pierre SAVARINO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION PORTANT SUR LA DESIGNATION
DES MEMBRES ASSOCIES
ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBRE 2016

Présents

Monsieur Frédéric MAC KAIN, **Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes**, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur Philippe LEBRUN, **Secrétaire général aux affaires départementales de la Préfecture**,

Monsieur Gilles GAUTHIER, **Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**,

Monsieur Francis PERUGINI, **Président Honoraire**,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, Anne LECHACZYNSKI, Secrétaire, Fabien PAUL, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, Patrick GENETELLI, GINO Bertrand, GUITTARD-MOLINELLO Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MAL Patrick, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROUX Robert, SALUSSOLIA Brigitte, SCARAMOZZINO Christine, SOURAUD Emmanuel, TBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Titulaires**.

51 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Excusés

Monsieur Bernard BRINCAT, **Trésorier honoraire**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**

Mesdames, Messieurs, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul,
GABAS Valérie, KLEYNHOFF Bernard, Jean MANE, Corinne PICHARD MAUREL,
Membres du Bureau

L'Assemblée Générale

Considérant :

- Le changement de mandature de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur,
- Les articles 20, 21 et 22 du Règlement Intérieur,
- La validation des Membres à l'unanimité pour voter la liste globale,

Le Président Jean-Pierre SAVARINO arrête **la liste de 24 Membres associés** comme suit :

NOM	Prénom
ALFANDARI	Bernard
ANANIE	Karine
ARIN	Jean
ASTOLFI	Olivier
AUBERTIN	Eric
BIANCHERI	André
BONNIN	Olivier
CASALS	Jean
CLARET	Christophe
EBEL	Jean-Marie
FERRALIS	Gérard
LAVANDET	Frédéric
LEPAGE	Henri-Philippe
MAAREK	Paul
MANAGO	Michel
MASSE	Philippe
MATHEZ	Pierre
MATOUT	Jean-Louis
MOLINES	Gérard
NASSIF	Anis
PASCAL	Ernest
ROUGET	Sylvain
TOURNAIRE	Luc
WATTEBLED	Jean-Henry

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait conforme,

Nice, le 12 décembre 2016
Le Président

Jean-Pierre SAVARINO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION PORTANT SUR LA DESIGNATION
DES CONSEILLERS TECHNIQUES****ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBRE 2016****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, **Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes**, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur Philippe LEBRUN, **Secrétaire général aux affaires départementales de la Préfecture**,

Monsieur Gilles GAUTHIER, **Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**,

Monsieur Francis PERUGINI, **Président Honoraire**,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, Anne LECHACZYNSKI, Secrétaire, Fabien PAUL, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, Patrick GENETELLI, GINO Bertrand, GUITTARD-MOLINELLO Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MAL Patrick, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROUX Robert, SALUSSOLIA Brigitte, SCARAMOZZINO Christine, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Titulaires**.

51 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Excusés

Monsieur Bernard BRINCAT, **Trésorier honoraire**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**

Mesdames, Messieurs, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul,
GABAS Valérie, KLEYNHOFF Bernard, Jean MANE, Corinne PICHARD MAUREL,
Membres du Bureau

L'Assemblée Générale

Considérant :

- Le changement de mandature de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur,
- Les articles 23, 24 et 25 du Règlement Intérieur,
- La validation des Membres à l'unanimité pour voter la liste globale,

Le Président Jean-Pierre SAVARINO arrête **la liste de 21 Conseillers Techniques** comme suit :

NOM	Prénom
BAILLARD	Marc
CAPELLI	Jean-Michel
CASTEL	Serge
DAUFES	Eric
DELAUNAY	Bernard
FLAMAND	Pascal
GAILLARD	André
GUILLOT	Michel
LOMBARD	Armand
MANSI	Mattéo
MATAS	Jean-Michel
MEINARDI	Alain
NOLIER	Patrick
PELOU	Frédéric
PEREZ	Dario
ROZIER	Roch Charles
SOYER	Jean-Marie
THILLAUD	Dominique
VERA FINOCCHI	FINOCCHI Paule
VIDAL	Frédérique
VOLPI	Robert

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait conforme,

Nice, le 12 décembre 2016
Le Président


Jean-Pierre SAVARINO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION PORTANT SUR DIVERSES DESIGNATIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBRE 2016

Présents

Monsieur Frédéric MAC KAIN, **Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes**, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur Philippe LEBRUN, **Secrétaire général aux affaires départementales de la Préfecture**,

Monsieur Gilles GAUTHIER, **Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**,

Monsieur Francis PERUGINI, **Président Honoraire**,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, Anne LECHACZYNSKI, Secrétaire, Fabien PAUL, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, Patrick GENETELLI, GINO Bertrand, GUITTARD-MOLINELLO Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MAL Patrick, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROUX Robert, SALUSSOLIA Brigitte, SCARAMOZZINO Christine, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Titulaires**.

51 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Excusés

Monsieur Bernard BRINCAT, **Trésorier honoraire**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**

Mesdames, Messieurs, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul,
GABAS Valérie, KLEYNHOFF Bernard, Jean MANE, Corinne PICHARD MAUREL,
Membres du Bureau

L'Assemblée Générale

Considérant le changement de mandature de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur,

Désigne les Membres Elus pour représenter la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur au sein des différents organismes comme suit :

ISN International School of Nice		NICOLETTI Pascal Bernard RICCIARDI Directeur FPA
Port VAUBAN		Dominique IVALDI Dario PEREZ
Port GALLICE		Dominique IVALDI Dario PEREZ
TEAM Côte d'Azur		
	Assemblée Générale	Jean-Pierre SAVARINO Anne LECHACZYNSKI Fabien PAUL Stéphane GRECH Frédéric ALLARD
Commission du Film Côte d'Azur		Jean-Pierre SAVARINO Denis CIPPOLINI Michel CHEVILLON
Société des Aéroports de la Côte d'Azur		Jean-Pierre SAVARINO
Commissions départementales des impôts		Karine BRUT Claudine REBUFFEL Hector CROUSILLAC Jean CASALS Jessica BOVIS Ilan NIDDAM Eric DAUFES
FRENCH RIVIERA CRUISE CLUB		Michel CHEVILLON
CIA – Commission d'Indemnisation Amiable (Tramway)		Fabien PAUL Jean CASALS
GUICHET UNIQUE (commission d'indemnisation Post Attentat)		Fabien Paul Jacques KOTLER
Station de Pilotage du Port de Nice		Jean-Pierre SAVARINO, titulaire Dominique IVALDI, suppléant
SYMISA		
	BUREAU	Jean-Pierre SAVARINO, titulaire
		Frédéric FOURQUIN, suppléant

	Comité syndical	Jean-Pierre SAVARINO, titulaire
		Frédéric FOURQUIN, titulaire
		André LABAT, titulaire
		Laurent LONDEIX, titulaire,
		Jean-Louis MATOUT, suppléant
		Emmanuel SOURAUD, suppléant
	Comité d'appel d'offres	Frédéric FOURQUIN
Comité Régional du Tourisme Riviera Côte d'Azur	Assemblée Générale	Anne LECHACZYNSKI
Société d'Economie Mixte des Evénements Cannois – SEMEC	Assemblée Générale Conseil d'Administration	Anny COURTADE
SEMIACS société d'économie mixte intercommunale pour l'amélioration de la circulation et du stationnement	Assemblée Générale Conseil d'Administration	Stéphane GRECH

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait conforme,

Nice, le 12 décembre 2016
Le Président



Jean-Pierre SAVARINO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**DELIBERATION PORTANT SUR LA MISE A JOUR CONSOLIDEE DES
ANNEXES AU REGLEMENT INTERIEUR****ASSEMBLEE GENERALE DU 12 DECEMBRE 2016****Présents**

Monsieur Frédéric MAC KAIN, **Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes**, représentant Monsieur Georges François LECLERC, Préfet des Alpes Maritimes,

Monsieur Philippe LEBRUN, **Secrétaire général aux affaires départementales de la Préfecture**,

Monsieur Gilles GAUTHIER, **Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**,

Monsieur Francis PERUGINI, **Président Honoraire**,

Madame, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, CHAIX Bernard, Vice-Président, LACHKAR Laurent, Vice-Président, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, Anne LECHACZYNSKI, Secrétaire, Fabien PAUL, Secrétaire, **Membres du Bureau**,

Mesdames et Messieurs, ALLARD Frédéric, BATEL Claude, BOVIS Jessica, BREMOND Lydie, BRUT Karine, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CASTELLANI Maryse, CERAGIOLI Geneviève, CHALEIL Laurence, CHAUMIER Eric, CIPPOLINI Denis, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, Patrick GENETELLI, GINO Bertrand, GUITTARD-MOLINELLO Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KOTLER Jacques, LABAT André, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MAL Patrick, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, PICOLET Lionel, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, ROUX Robert, SALUSSOLIA Brigitte, SCARAMOZZINO Christine, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, VALENTIN Bruno, VOISIN Thierry, **Membres Titulaires**.

51 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Excusés

Monsieur Bernard BRINCAT, **Trésorier honoraire**,

Monsieur FOURQUIN Frédéric, Trésorier, **Membre du Bureau**

Mesdames, Messieurs, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul,
GABAS Valérie, KLEYNHOFF Bernard, Jean MANE, Corinne PICHARD MAUREL,
Membres du Bureau

Exposé de Monsieur le Président Jean-Pierre SAVARINO

Dans le prolongement de l'assemblée générale constitutive du 21 novembre 2016 par laquelle ont été adoptées les annexes :

- 1 – Arrêté préfectoral/composition CCINCA
- 4 – Délégations de signatures
- 5 – Bureau/ordre du tableau
- 7 – Délégations, subdélégations et intérim en matière de sécurité
- 8 – Commission des finances/ordre du tableau
- 10 – Passation des marchés/disposition générale et habilitation
- 11 – Commission des marchés/ordre du tableau et fonctionnement
- 12 – Commission de prévention des Conflits des Intérêts/ordre du tableau

Sont proposées à l'adoption de l'Assemblée les annexes complémentaires suivantes :

- 2 – Frais de Mandat/barème
- 3 – Frais de déplacement, restauration et hébergement/barème
- 6 – Délégations de compétences au Bureau
- 9 – Procédure AOT/activités économiques

L'ensemble de ces annexes ont été consolidées dans un recueil remis à l'ensemble des Membres de l'assemblée, ce recueil étant destiné à former l'intégralité des annexes au Règlement Intérieur précité.

L'Assemblée Générale

Considérant l'exposé ci-dessus et la consistance desdites annexes,

Approuve à l'unanimité le recueil des pièces présentées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait conforme,

Nice, le 12 décembre 2016
Le Président


Jean-Pierre SAVARINO

